



« Made for sharing » n'est pas « Venez partager » : la France doit ne pas organiser les Jeux olympiques de 2024

Depuis une semaine la Tour Eiffel affiche « Made for sharing », comme on peut voir « Made in China » sur les accessoires informatiques.

En demandant à Google Translate ce que signifient ces mots, on obtient « Fait pour le partage » : est-ce à dire que la Tour Eiffel est destinée à être vendue en pièces détachées, et partagée entre de multiples acheteurs, qui emporteront en souvenir l'un une poutrelle et l'autre un rivet ?

Non, bien sûr, il s'agit des hypothétiques Jeux olympiques de 2024, que certains souhaitent organiser à Paris.

Il semble que ce slogan en anglais ait une version pour les francophones « Venez partager », mais cette autre version a un sens bien différent. La version anglaise traite des Jeux olympiques, qui seraient faits pour le partage (par qui ?), alors que la version française invite des personnes humaines à partager (quoi ?).

Certains s'émeuvent de voir que le slogan choisi est en anglais, alors qu'ils devraient se dérouler en France, et que le français est la langue officielle du mouvement olympique, conjointement à l'anglais. Ils ont raison.

On peut aussi s'émeuvent de ce que les slogans dans les deux langues aient des sens différents. En sport, il est important que la règle ne puisse pas être interprétée différemment, selon la langue dans laquelle les participants l'ont lue.

Depuis vingt ans, l'organisation des Jeux olympiques a coûté au moins le double du budget initial¹, avec un record pour les Jeux de Pékin en 2008, qui ont coûté dix fois la prévision initiale. C'est la « malédiction du vainqueur » : les villes et les États qui ont remporté l'attribution des Jeux s'endettent pour des années, et doivent augmenter les impôts tout en supprimant d'autres dépenses plus utiles pour leur population.

Parce que l'article 2 de la Charte olympique² indique que « le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine », il semble que ce projet d'organisation des Jeux olympiques en France en 2024 est contraire à la Charte olympique.

Pour toutes ces raisons, linguistiques, sportives et économiques, Europe-Démocratie-Espéranto ne peut soutenir cette candidature de la France pour des Jeux olympiques à Paris en 2024.

Pierre Dieumegard,
président d'Europe-Démocratie-Espéranto

1 <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/les-couts-des-jo-flambent-il-faut-les-maitriser-591441.html>

2 <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/General/FR-Olympic-Charter.pdf>